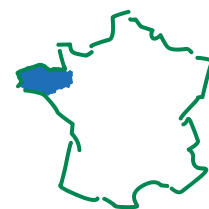




Réduire les émissions de gaz à effet de serre en élevage bovin lait



Zones de plaine
Spécialisé lait



Réduire le taux de renouvellement du troupeau de 33 à 25 %

POURQUOI ?

L'objectif est de réduire le taux de renouvellement de 33 à 25 % afin d'ajuster le nombre de génisses élevées au besoin en réforme obligatoire de vaches laitières.

Intérêt d'élever uniquement le nombre de génisses nécessaire pour un taux de renouvellement de 25 % :

Limiter le taux de renouvellement permet de réduire les effectifs de génisses présents et donc de réduire les émissions de méthane entérique pour un même volume produit, ainsi que la pression d'azote organique sur l'exploitation. D'un point de vue technique, cela permet de libérer des surfaces (culture ou fourrage) mais également des places dans les bâtiments. En termes de travail, 15 heures sont économisées par génisse produite en moins.

Évolution de l'empreinte environnementale à l'échelle de l'exploitation et de l'atelier lait :

		Situation initiale	Situation finale
Évolution technique	Taux de renouvellement	33 %	25 %
	Taux de mortalité VL	3 %	3 %
	Taux de réforme	30 %	22 %
	UGB génisses/UGB VL	43 %	24 %
Exploitation agricole	Émission de GES (kg eq CO ₂ /ha SAU)	8 465	7 755
	Stockage carbone (kg eq CO ₂ /ha SAU)	633	501
	Excédent du bilan azote (kg N/ha SAU)	117	101
Atelier lait (kg eq CO ₂ /L lait corrigé*)	Émission de GES	0,84	0,80
	Stockage carbone	0,07	0,06
	Empreinte carbone nette	0,77	0,74
Variation de l'empreinte carbone			- 7 %
Résultats économiques*	EBE (€)	123 808	124 513
	EBE (%/PB)	39 %	40
	Annuités (€)	54 452	54 452

*Conjoncture économique 2020



• Mise en place : facile



• Délai d'impact : court terme



• Impact sur le travail : améliore



Conditions de réussite



- Maîtriser le taux de réforme tout en prenant une marge de sécurité : analyser les causes de réforme et trier les réformes obligatoires
- Adapter la conduite du troupeau pour permettre une meilleure longévité des vaches
- Tenir compte du taux de mortalité des vaches (objectif < 5%) pour ajuster le taux de renouvellement
- Pour maîtriser le nombre de génisses élevées et les trier : possibilité d'utiliser des semences sexées et la génomie.
- Le croisement viande peut aider à améliorer le produit viande.

Description de l'exploitation support

Système laitier spécialisé de plaine avec plus de 45% de maïs dans la SFP



« Diminuer le nombre de génisses à élever a un impact significatif sur l'empreinte carbone de l'atelier laitier. La gestion des surfaces « libérées » a une

incidence importante que ce soit technique, économique ou environnementale. La substitution prairie/culture réduit la durée des rotations et par conséquent déstocke du carbone. Ces surfaces libérées peuvent aussi permettre d'accroître la sécurité fourragère voire d'augmenter la part d'herbe dans la ration des vaches laitières. D'un point de vue économique, l'intérêt de la diminution du taux de renouvellement réside principalement dans la marge culture de vente de l'exploitation. »

Sophie Tirard,
Chambre d'agriculture de Bretagne



2 UMO



Zone de plaine



664 000 l de lait produit avec 72 VL à 9 225 l/an
32 génisses élevées dont 8 vendues en amouillantes,
soit 33% de taux de renouvellement et 25 mois d'âge au 1^{er} vêlage



SAU : 86 ha
dont 60 ha de SFP
(2 ha de PP, 29 ha de PT et 29 ha de maïs ensilage)
dont 26 ha de cultures de vente

21 ares de pâturage / VL
48 % maïs / ha SFP
1,7 UGB/ha SFP

Hypothèses retenues pour la simulation

(Version CAP'2ER 6.0.2 - 2021)

- 14 génisses élevées en moins
- Arrêt de la vente des génisses amouillantes
- 7 ha de surface fourragère convertis en culture de vente



Impact économique

Charges opérationnelles de l'atelier lait : - 4 400 €

Produit viande : - 11 900 €
dont 9 600 € liés à l'arrêt de la vente des génisses amouillantes

Marge brute des céréales : + 7 400 €



Impact environnemental

La diminution du taux de renouvellement agit sur les effectifs de génisses présentes : il y a donc moins de fermentation entérique. Dans le même temps, le stockage du carbone diminue à cause d'une augmentation de la surface en céréales. Du fait du nombre d'animaux en moins, l'excédent du bilan azoté de l'exploitation passe de 117 à 101 unités d'azote/ha SAU.



Impact social

Charge de travail en moins pour l'éleveur.



- Le dossier "**Empreinte carbone, leviers de réduction en élevage bovin lait**" à retrouver sur le site web de l'Institut de l'Élevage.
- Guide « **Réussir l'élevage des génisses laitières, de la naissance au vêlage** », Avril 2013
- Guide « **Génisses laitières : moins de tracas, plus de résultats** », Novembre 2017

Janvier 2025 - Référence idele : 0021 304 020

Crédit photo : Chambre d'agriculture de Bretagne

Coordination : Élisabeth Castellan (Institut de l'Élevage)

Rédaction :

N. Abgrall, T. Bodin, D. Follet et S. Tirard
(Chambre d'agriculture de Bretagne
et A. Lebrun (Institut de l'Élevage))

